

Camille DAHLET

pharmacien à Strasbourg (1940 -1963)

Après son vote ouiiste du 10 juillet 1940 à l'Assemblée nationale de Vichy, le député autonomiste laïc et progressiste de Saverne Camille Dahlet a renoué à Strasbourg avec son métier initial de pharmacien. Mais sans se compromettre avec l'Allemand.

Argus, l'éditorialiste de la *Voix d'Alsace*, le confirme en avril 1954. Pendant toute l'annexion, écrit-il, il a eu « *eine kompromisslose Haltung... Sein Bureau war ein diskreter Treffpunkt für alle die Rat und Herzstärkung suchten. Nicht nur für uns, sondern nicht zuletzt auch für gewisse patriotische Bourgeoisiekreise, die ihn früher, meist aus Opportunismus gemieden hatten.* »¹

Dahlet affirme lui-même dans le même organe de presse en décembre suivant : « *Ich habe damals volens nolens der aktiven Politik den Rücken kehren und mich, um mein tägliches Brot zu verdienen, wieder meinem ursprünglichen Apothekerberuf zuwenden müssen.* »²

Comme ancien militant d'*Action française*, Robert Heitz, ne l'aimait pas vraiment. « *Il était vaniteux comme un paon*, écrit-il. *Dès fin 1940, il était en opposition avec les occupants. Ils lui interdirent de s'occuper de politique et le consignèrent dans une pharmacie du Faubourg National. Ce qui n'était guère rassurant pour les habitants de ce quartier, le bonhomme n'ayant pratiquement jamais exercé son métier de potard...* »

« *J'apprenais de lui des choses fort intéressantes, que je m'empressais de communiquer à qui de droit : par exemple les pressions que subissaient les parlementaires alsaciens, de qui les autorités nazies voulaient obtenir une démission collective, et les prétextes assez plaisants dont presque tous, Rossé en tête, usèrent pour refuser de se démettre...* »

« *Dahlet, poursuit Robert Heitz, n'avait rien appris des événements, ses idées fixes restaient intactes. Un jour, il me demanda à brûle-pourpoint : Avez-vous des contacts avec Londres ?*

- Si j'en avais ce n'est pas à vous que le confierais. Pourquoi ? Que voulez-vous à Londres ?

- Il faudrait absolument que la BBC garantisse solennellement l'autonomie de l'Alsace après la victoire des Alliés. C'était en 1941. L'Allemagne hitlérienne volait de victoire en victoire... »³

Le pharmacien de Sainte-Aurélie

Mais en coulisses, la situation était moins simple qu'il pouvait paraître. Dans son propre journal intime, à la date du 28 juin 1941, Marie-Joseph Bopp, professeur de lettres au lycée Bartholdi de Colmar, s'amuse ainsi des petits à-côtés familiaux de l'ancien député de Saverne. « *Mon ami Paul Neidhardt, notaire à Sélestat, écrit-il, a rencontré au Hohrodberg (dans la vallée de Munster) le pharmacien Dahlet, frère du député. Un autre frère est garde général à Strasbourg. Il est très germanophile celui-là. Ce dernier a un fils, qui est resté en France inoccupée et qui est très français. Il refuse de rentrer et il a écrit à son frère qu'un jour il reviendra avec les soldats français pour chasser les envahisseurs. Le garde général a donc décidé avec son frère, le pharmacien, d'envoyer en France le fils de ce dernier pour chercher son cousin trop français. Il part et lui aussi ne revient pas ! Le garde général va alors trouver son grand ami, le chef de la Zivilverwaltung, Robert Ernst, et lui raconte le comportement de son fils dénaturé. Ernst, peu étonné d'entendre cette histoire typiquement alsacienne, le console en lui disant qu'il a un frère Edi, qui avec sa femme et sa fille vivent en France et toute la famille est gaulliste.* »⁴



La pharmacie Ste-Aurélie au début des années 2000 (photo jcs).

« *Er und ein junger Berufskollege haben uns ein pharmazeutisches Mittel geliefert, um junge Elsässer mit Erfolg der Wehrmacht oder dem Frontdienst zu entziehen.* »⁷

Et cependant, Dahlet sera accusé au milieu des années cinquante par le député UPR-MRP de Molsheim **Henri Meck** d'avoir répandu auprès des Alsaciens réfugiés en zone libre la consigne « *Heim ins Reich* ». Le même l'accusera aussi d'avoir été très passif en Alsace même, de s'être caché dans un trou de souris, d'être resté tranquillement assis dans un fauteuil ou debout derrière son comptoir (« *sich in ein Mauseloch verkroch, sich lieber in den Fauteuil setzte oder hinter dem Komptoir stehen blieb* »)⁸.

Effectivement, il semble que Dahlet n'ait pas émis la moindre critique ouverte contre le nazisme en Alsace. Il n'est pas connu qu'il ait entrepris la moindre démarche contre l'incorporation dans la *Wehrmacht*, alors que **Joseph Rossé**, son collègue autonomiste clérical de l'UPR, s'était spécialement rendu à Vichy pour en alerter les chefs de file de la diaspora alsacienne et les pousser à obtenir une protestation publique énergique du maréchal Pétain. Mais il est vrai que Dahlet n'avait aucune des facilités de déplacement de Rossé. En mars-avril 1943, l'affaire des 13 condamnés à mort du réseau **Bareiss** révèle toutefois qu'il s'était associé aux démarches visant à leur éviter l'exécution capitale, puisqu'il avait alors prédit qu'ils seraient graciés⁷.

Sa pharmacie Sainte-Aurélie et son arrière-boutique, 37, rue du Faubourg National, non loin de la gare, était fréquentée par des réfractaires de toutes tendances : Robert Heitz d'*Action française*, les frères Wehrung d'Otterswiller ainsi que le journaliste Maupeurt du réseau Bareiss... Il y recevait également des membres du *Groupe de Colmar (Colmarer Kreis)*, fondé par Rossé, Keppi, Sturmel, Brogly ainsi que par les abbés Gromer et Zemb, tous de l'UPR, pour préparer la mise en place, en cas de succès du complot anti-hitlérien Walkyrie, d'une auto-administration de l'Alsace avant l'arrivée des troupes franco-américaines^{8 9}.

Rééligible !

Quand la 2e DB du général Leclerc parvint à entrer par surprise dans Strasbourg le 23 novembre 1944, Dahlet était donc sur place. Et comme **Charles Frey**, le maire en titre, était encore à Périgueux, il crut devoir prendre les devants et s'installer à la mairie, en tant que maire-adjoint depuis 1928, avec le conseiller municipal Alfred Federlin, en vue d'assurer sans tarder l'administration civile de l'agglomération. Mais le comité FFI local, qui s'était également invité à cette municipalité provisoire, le prit très mal, ne voulant pas que la ville retombe aux mains des autonomistes. Il chercha à le destituer, un groupe de trois jeunes FFI ayant même reçu l'ordre de procéder à son arrestation en pleine séance.

Dahlet en prévint le général Leclerc, qui avait installé son QG au *Kaiser Palast* (Palais du Rhin), place de la République. Celui-ci, le prenant sous sa protection, le maintint en place, estimant que les anciens conseillers municipaux, élus du suffrage universel, étaient bien mieux qualifiés que des résistants autoproposés sans expérience des affaires publiques pour remettre en marche une grande cité meurtrie.

« *Résistant gewesen zu sein ist noch lange kein Befähigungszeugnis zur Lösung politischer und verwaltungstechnischer Probleme, die sich uns in der heiklen Übergangsperiode stellen. Es sollen nicht mehr die gleichen Fehler begangen werden wie anno 1918* », écrit ainsi Joseph Wurch¹⁰. Mais l'improvisation ne dura guère, puisque Charles Frey et ses adjoints de Périgueux arrivèrent le 27 novembre¹¹.

Se posa alors le problème de l'inéligibilité de Dahlet en raison de son vote ouiiste du 10 juillet 1940. Il mit le préfet Gaston Haelling devant un dilemme cornélien : devait-il permettre à l'ancien député de se relancer ou pas ? « *Champion avant-guerre d'un parti qu'il avait qualifié d'alsacien, écrit-il, Dahlet s'était en toutes circonstances dressé contre Paris. Il avait exercé sur l'électeur un dangereux ascendant, grâce auquel il avait constamment recueilli une forte majorité dans l'arrondissement de Saverne. Mais il avait eu pendant l'annexion une attitude fort digne et son mérite avait été réel, car il avait été l'objet de nombreuses sollicitations allemandes.* »

« Fin 1944, poursuit le préfet, j'avais interrogé maints interlocuteurs sur l'opportunité de le relever de la déchéance. Mais tous le louaient d'avoir joint (le 10 juillet 1940) son bulletin à ceux de ses collègues du Bas-Rhin, animés du souci de montrer qu'il n'y avait en Alsace aucune aspiration séparatiste quoi qu'aient pu faire supposer certaines manifestations antérieures à la guerre. Ils louaient également sa conduite en face des Allemands. Mais pourtant tous me demandaient de le maintenir dans l'inéligibilité par crainte d'une élection qui serait interprétée comme un retour aux querelles d'avant-guerre entre l'Alsace et Paris. »¹²

Le préfet Haelling décida finalement de le rendre éligible le 14 janvier 1945, court-circuitant le *Comité départemental de Libération*, qu'il n'installa officiellement que douze jours plus tard, le 26 janvier¹¹. Il lui rendit son éligibilité avec **Charles Elsaesser** et **Thomas Seltz**, les anciens députés UPR de Wissembourg et d'Erstein, convaincu d'avance qu'il ne connaîtrait que l'échec électoral, ce qui ne pouvait que le guérir pour toujours de son prurit autonomiste.

Dahlet siégea également, avec Federlin, au « *conseil municipal reconstitué* » de 35 membres, que le préfet a formé et officiellement installé à l'hôtel de ville le jeudi 19 avril 1945. Celui-ci ne comportait que 17 « *anciens* », les 19 autres ayant dû être désignés pour combler les vides dus aux déchéances, faits de guerre ou déportations¹³.

Ce conseil discuta notamment de la politique d'épuration à mener. Face aux ultras, Dahlet propose alors sa propre règle de conduite médiane, voisine de celle professée par **Henri Meck** : « *Ne sont à considérer comme coupables que ceux qui ont prêté indignement leur main à l'opresseur nazi dans sa persécution brutale de tout ce qui était français ou qui ont commis des actes de mouchardage, de délation, de traîtrise, de brutalité ou de persécution à l'égard de leurs propres compatriotes, soit délibérément aidé à les faire maltraiter, persécuter ou léser.* » C'était, selon lui, la seule attitude raisonnable possible dans des départements qui avaient été « *abandonnés pieds et poings liés à l'Allemagne* »¹⁴.

La polémique avec Louis Orttner

Mais le mardi 26 avril 1945, en sortant d'une réunion à la préfecture, Dahlet a « *une discussion très animée* » avec Louis Orttner, secrétaire général du *Comité de Libération* (CDL) du Bas-Rhin et transporteur de profession. Ils parlèrent alors, entre autres, des intentions épuratrices des organisations de la Résistance ainsi que de la politique française en Syrie, qui, reproduite en Alsace, pouvait conduire, selon l'ancien député de Saverne, aux mêmes désastres.

Orttner y répliqua par une « *lettre ouverte à M. Camille Dahlet* », insérée dès le surlendemain 28 avril dans *L'Alsace Libérée*, l'organe officiel du CDL bas-rhinois. Il y redit tout net son intention épuratrice, quasiment sur le ton de la menace de mort. « *Je vous dis, et je n'hésite pas à le préciser, écrit-il, que nous trouverons les moyens nécessaires au cas où le gouvernement n'en aurait pas la force, d'empêcher qui que ce soit de recréer sous quelque forme que ce soit un mouvement autonomiste en Alsace.* » Cette épuration, ajoutait Orttner, « *sera faite dans le sens de la justice et de la rapidité, afin de pouvoir (annoncer) dans un temps très rapproché, la fin de l'épuration.* »¹⁵

Dahlet y répondit en août 1945 par un texte de douze pages dans le premier numéro de son nouveau périodique, *Les Cahiers verts, Cahiers alsaciens*. Il y affirme que sa discussion du 26 avril avec Orttner, loin d'être « *très animée* », avait au contraire été un « *entretien tout à fait amical* », pendant qu'ils faisaient « *en vieilles connaissances un bout de chemin ensemble* ». L'emportement de son interlocuteur, selon lui, s'explique aisément. Si Orttner était subitement monté sur ses grands chevaux, c'était seulement pour faire oublier qu'il avait été lui-même autonomiste avant guerre dans la *Fortschrittspar-tei* de Dahlet. Il avait même été candidat aux municipales de mai 1935 sur une liste conduite par Mouser, Roos et Hauss, les agents du *Deutschstum* qu'il dénonçait désormais. Dahlet en avait la preuve sous la forme d'une affiche électorale qu'il avait conservée. Selon toute apparence, Orttner cherchait également à faire oublier qu'il s'était lui-même compromis dans le *Hilfsdienst* et comme *Stellvertretender*

Geschäftsführer der Nebenstelle Elsass der Wirtschaftskammer Baden, sans compter qu'il était aussi le proche parent d'un *Ortsgruppenleiter* et d'un *Abteilungsleiter* de la *Deutsche Arbeitsfront*, « *tous deux nazis zélés* ».

« *Votre but, ajoute Dahlet, est visiblement de signaler aux autorités et au public votre vigilant zèle patriotique au moyen d'une opération bon marché sur mon dos, par une dénonciation à la mode en ce moment, me sachant sans défense parce que sans journal.* » Et pour ce qui est de la Syrie, c'est un sujet que Dahlet connaissait bien. En 1936, à la commission parlementaire des affaires étrangères, il avait en effet soutenu le projet de statut du socialiste Viénot, qui visait à faire des Syriens et des Libanais des alliés fidèles de la France. Mais les patriotards, le qualifiant d'anti-français, l'avaient farouchement combattu et saboté. « *Eux aussi, ironise Dahlet, avaient fait du "bon travail" par patriotisme.* »

L'ancien député de Saverne ajoute : « *Vous vous posez en petit Gauleiter, en tuteur de l'Alsace, et même en tuteur de la France. Vos titres actuels de grand résistant français et d'épurateur vous permettent de siéger comme inquisiteur des consciences alsaciennes au CDL. (Mais), la haine, la discorde et la terreur qu'on sème aujourd'hui à travers nos campagnes, sont malheureusement le seul enseignement qui fonctionne bien et qui est poussé à bout. Je ne crois pas que le malheur de l'Alsace puisse faire le bonheur de la France... La vérité est qu'il y a eu en Alsace très peu de véritables nazis, mais beaucoup ont dû faire semblant de l'être. Et que d'autre part, il n'y a eu que bien peu de véritables résistants dans le sens actif du mot pendant l'annexion de fait, mais que tout le monde l'a été plus ou moins, et surtout une fois les Allemands disparus.* »¹⁴

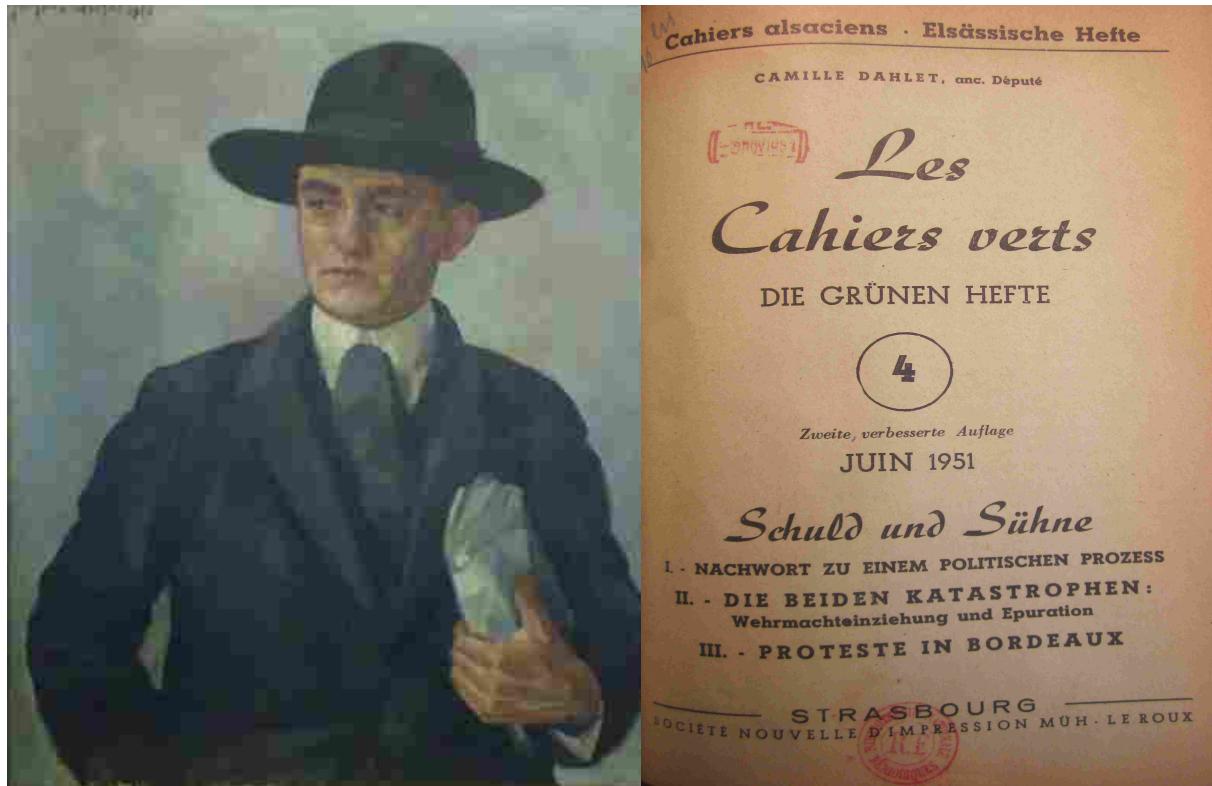
Orttner relança la polémique avec une seconde lettre ouverte publiée par *L'Alsace Libérée* le 7 septembre 1945. Non, il ne s'était pas mis pendant l'annexion au service des nazis, comme Dahlet le prétend. Sa société de transport a même été suspendue pendant plus d'un an en janvier 1942 pour trafic de prisonniers et soupçon d'espionnage. « *J'ai soustrait à l'enrôlement plus de 60 jeunes Alsaciens, ajoute Ortner. Si vous y tenez, M. Dahlet, je vous les présenterai. Alors, ils vous demanderont ce que vous avez fait.* » Avec l'aide de viticulteurs patriotes, Ortner avait également réussi à soustraire 170 000 hl de vin destinés à la fabrication d'essence pour la *Wehrmacht*. Alors que Dahlet a été *Kommissarischer Verwalter* d'une pharmacie, qualité qui n'était alors accordée qu'aux « *politisch zuververlässigen* ».

La polémique avec M. Gottlieb

Simultanément, une autre polémique avait éclaté. Le 5 août 1945, en vue des prochaines élections législatives, Dahlet avait en effet tenu à Siewiller, près de Drulingen, en Alsace Bossue, des propos qui offusquèrent cette fois un certain V. Gottlieb. Celui-ci y réagit dans *L'Alsace Libérée* du 1er septembre 1945 au travers d'une autre lettre ouverte. « *Sind Sie denn kein Franzose oder ein schlechter Franzose, lui demande-t-il ? Ich verstehe nicht, dass Sie heute Ihre Propaganda im Geiste von Spieser, Schlegel, Hauss usw. weiter betreiben. Glauben Sie, dass der Kreis Zabern heute noch unter dem geistigen Einfluss dieser Verräter steht ? Oder wollen Sie diesen Geist weiter pflegen ? Sie bestärken hiermit im Schaden des Landes den Irrtum, die Deutschen glauben zu machen, dass das Elsass deutsch gesinnt ist. Wegen dieses Glaubens sind Sie schuld am Tode von Hunderten von jungen Elsässern und dem Elend von Hunderten von Familien. Sie erniedrigen jedes französische Gefühl. Ihre Rede in Siewiller überfüllt alle Grenzen ! Kann so ein Franzose sprechen ?* »

A son tour, enfin, Gottlieb reprochait à Dahlet de n'avoir obtenu des Nazis sa pharmacie qu'en reconnaissance des services rendus : « *Für ihre Grundmaurerarbeit des Deutschtums im Elsass, liessen Sie sich eine Apotheke geben* ». Accusation, qui reviendra encore par la suite.

Dahlet conduisait alors effectivement une liste d'*Indépendants* aux élections municipales et départementales du 23 septembre 1945. A Strasbourg, cette liste a été présente dans les cantons nord, est et sud, mais n'a pu damer le pion aux démocrates du maire sortant Charles Frey, au MRP de Michel Walter et de Pierre Pflimlin, aux gaullistes de l'Unar, ni à la gauche. Elle ne remporta que 3 581 suffrages sur 68 717 votants.



Camille Dahlet en 1925 par Henri Gachot.

VOIX D'ALSACE
Die europäische Stimme des Elsass BI-MENSUEL EUROPÉEN

Erscheint am 1. und 15. jedes Monats.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: M. BECKER
Rédacteur en chef: C. DAHLET

PRIX: Deutschland 35 Pfr
Schweden Pfr
Schweiz Rp

ABONNEMENTS: FRANCE-BENELUX:
6 Monate: 350.— (soutien 600.—) — 1 Jahr: 700.— (soutien 1200.—)
SCHWEIZ (DEUTSCHLAND): 1 Jahr 6.— fra S. (M.), (Unterst. 12.—)
Zahlungen an: VOIX D'ALSACE — C. C. P. Strasbourg 68396

STRASBOURG
SOCIÉTÉ NOUVELLE D'IMPRESSION MUH. LE ROUX

Heutzutage wird im Elsass den elässischen Schülern verboten, elässisch zu reden.
Solch ein Verbot gab es nicht einmal unter Hitlers Knute.

1^{er} Mars 1958

Das autonomistische Schreckgespenst

C.D. Es wird nun allgemein Zeit, dass endlich mit einem geradezu grotesken, groben Unfug aufgeräumt wird, der in Elsass-Lothringen seit 1918, also seit 40 Jahren, mit einem Wort und mit einem Begriff getrieben wird, der bis dahin bei uns nicht nur in hohen Ehren gestanden hätte, sondern auch in seiner praktischen Anwendung von uns selber erfolgreich erprobt worden war.

Das Wort "Autonomismus" ist seither bei uns offiziell derart verpönt, das es als Inbegriff schlechten Staatsbürgertums, ja sogar als autonomistisch, wenn nicht gar direkt als Landesverrat gilt. Dieser Unfug geht auch heute noch unverdrossen weiter, obwohl seit dem blutigen Gewitterschauer des zweiten Weltkrieges die Autonomien auf unserer ganzen Weltkugel, wie wir vor geraumer Zeit bereits einmal

noch die restierenden Kolonialvölker davonlauern.

Wenn diese Entwicklung im gleichen Tempo weitergeht, werden nach einem weiteren Jahrzehnt die Astronomen auf dem Mars schon ein ultrascharfes Riesen-teleskop bauen müssen, um von unserem Planeten Pisten herstellen zu können, auf welchen noch einige dunkle Punkte oder Flächen senile zentralistische Arterienverkalkungen oder tuberku-

lose Assimilations-Bazillenherde anzeigen.

Denn jetzt schon ist in Europa, in Klein- und Grossasien, wie in Indonesien, in Nord-, in Zentral- und in Südamerika, in Australien, wie im braunen, schwarzen und weissen Afrika, also auf dem ganzen Erdball in allen Weltteilen der Autonomismus in der eigenständlichen, in der foderativen oder in der (Fortschreibung Seite 4)

Die WELTMEINUNG gegen die Politik mit Fliegerbomben

ALLE VERANTWORTLICHEN GESUND UND MUNTER

Marcel Jacob schreibt im «Rhein-Français»:

«Wie damals als man Ho Chi Minh verächtlich abwies, als dieser viel weniger verlangte, als was man später vergeblich dem Schattenkönig Mao Dai gewährte, wie damals, als man die Wahlfälschungen in Algerien als das noch plus ultra einer realistischen Politik bestaunte, wie damals, als man die Absetzung des Sultans von Marokko als eine weitpolitische Grossstat feierte, wie damals als man mit dem Kidnapping von Ben Bella das algerische Problem als gelöst betrachtete, wie damals, als man mit der Suez-Expedition Amerika und Russland von der Landkarte streichen zu können glaubte, wie bei so vielen «damals» wird man vermutlich auch diesmal wieder eine parlamentarisch aussichts betreffende Formel und Erklärung finden. Die Mehrheit dieses Parlaments ist in solchen Fragen wenigstens ja so unssagbar anspruchlos. Aber das Rad rollt, und man sieht doch zu, wie die Dinge liegen beim ersten «damals», und wie sie heute liegen. Und wir werden sehen, wie es

Die Regierung «deckt» und wird «gedeckt» auch vom M.R.P. Scharfe Kritik durch Robert Schuman

Die Zivilisation, oder wie es auf ben, schreibt «die Zeit», das so sehr scher Dorfler zerstörten.»

Die französische Regierung hat

Dahlet poursuivit néanmoins la publication de ses *Cahiers verts* - *Grüne Hefte*. Ceux-ci parurent encore quatre fois (en juin et octobre 1950, juin 1951 et septembre 1952), en langue allemande exclusivement. Reprenant sa thématique d'avant-guerre, il y dénonça l'assimilation forcée, les atteintes à la liberté de la presse ainsi que la dictature des grands partis résistancialistes (« *die Diktatur der grossen Résistants Parteien* »).

Ces *Cahiers verts* paraissaient « wenn sie können und auch dann noch unregelmässig », annoncent-ils sur le ton de l'auto-dérisioñ. Ils dissertent sur les grands sujets de l'heure : Strasbourg, ville européenne ; les procès d'Oradour, de Robert Ernst et de Joseph Rossé ; le vote alsacien du 10 juillet 1940 comparé à la protestation de Bordeaux de janvier 1871 ; et surtout, en juin 1951, sur les deux grandes catastrophes successivement subies par les Alsaciens (l'incorporation dans la Wehrmacht et l'épuration). Aussi, la dernière parution eut-elle pour sous-titre *Dokumente zur elsässischen Zeitgeschichte. Elsässische Schicksalstragödie.*

Editorialiste à la Voix d'Alsace

A partir de 1953, Camille Dahlet put s'exprimer dans le nouveau bimensuel régionaliste *Voix d'Alsace*, créé à la faveur du procès de Bordeaux. Il y renoue avec la forme immuable qu'il avait pratiquée entre les deux guerres dans la presse strasbourgeoise. Ses éditoriaux démarrent donc toujours en première page, par ses initiales « C.D. » en gros caractères, pour se continuer sur la page suivante, dans un allemand des plus académiques.

Le démon électoral finit alors par le reprendre. En dépit de ses 72 ans, il se représente aux élections législatives de janvier 1956 sur une liste, strictement bas-rhinoise, de 9 candidats du *Rassemblement alsacien pour l'union européenne* (*Elsässische Volksbewegung für Europäische Einigung, EVB*) conduite par Charles Herzog, le rédacteur en chef de la *Voix d'Alsace* justement. Certains de ses amis avaient insisté pour qu'il en prenne la tête, mais il tint au contraire à en être le dernier.

Le MRP, dont l'action gouvernementale avait beaucoup déçu, s'en inquiéta. Le grand meeting de l'*EVB* du 22 décembre 1955 à l'Aubette fut ainsi dispersé par la police. La presse parla d'une liste autonomiste. Ce que Dahlet récusa, mais sans vraiment convaincre. « *Es handelt sich, écrit-il, um eine Liste von freien und unabhängigen Männern, die als überzeugte Europäer für die europäische Einigung werben und gleichzeitig ein nationales und regionales Programm haben :* »

- für ein sauberes Frankreich,*
- für spezifische Elsässischen Forderungen,*
- für die Gleichberechtigung beider Sprachen in Schule und Verwaltung,*
- für Volskabstimmung in Elsass-Lothringen über die Frage des Deutschunterrichtes,*
- für Besetzung der hohen Verwaltungstellen durch Einheimischen,*
- für Achtung des Volkswillens in der Frage der Beziehungen zwischen Kirche und Staat und des Staats mit den freien Schulen,*
- für Neuansiedlungen von Industrien,*
- für Aufrechterhaltung des lokalen Brenngesetzes,*
- für definitive Liquidierung der Folgen der Epuration,*
- für Ablösung der elsässischen Soldaten in Nordafrika. »¹⁶*

L'*EVB* avait donc innové en raccrochant les habituelles revendications régionalistes à l'affirmation nouvelle de la vocation européenne de Strasbourg et de l'Alsace, antidote possible à l'étoffoir du centralisme et du chauvinisme français. Mais la liste Herzog-Dahlet ne réunit que 11 000 voix. Le MRP, lui, perdit une centaine de sièges au plan national. Comme les poujadistes, le PCF en gagna 52 pour en détenir 145, pendant que le RPF gaulliste perdait plus 40 000 voix dans le seul Bas-Rhin.

En procès contre Henri Meck

Durant cette campagne, **Henri Meck**, le député-maire MRP de Molsheim, s'est affirmé comme l'adversaire le plus virulent. Dénigrant l'attitude de Dahlet pendant l'annexion nazie, comme déjà indiqué, il qualifia en outre la *Voix d'Alsace* de « *Krähwinkelblättchen aus der Basler Ecke* », puisque elle était imprimée à Mulhouse et que Charles Herzog, son rédacteur en chef, s'était présenté à la cantonale partielle de Huningue en juillet 1954. Mais surtout, Meck accusa Dahlet de n'avoir pu rouvrir sa pharmacie, à Strasbourg, que par faveur spéciale de Hitler, pharmacie dont le pas de porte pouvait alors être évalué à quelque dix millions de francs.

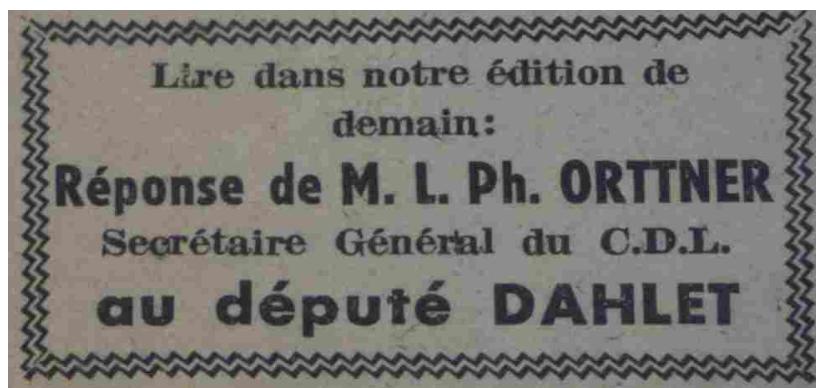
Le 11 février 1956, Dahlet se résolut donc à le poursuivre pour diffamation. Mais le 18 juin, le tribunal d'instance de Strasbourg rejeta sa plainte, le député de Molsheim ayant fait valoir son immunité parlementaire¹⁷. Ironie du sort, l'année suivante, Dahlet fut lui-même attaqué en diffamation par Robert Lacoste, le ministre des affaires algériennes, pour son éditorial du 15 mars 1957 intitulé « *Gau-leiterpolitik in Algerien* » et qui n'avait pourtant fait que reprendre des informations de la *Weltwoche* de Zurich. Il fut alors condamné à 200 000 francs d'amende¹⁸.

A *La Voix d'Alsace*, *Elsässische Volksstimme*, bimensuel régional et européen, organe officiel du Mouvement populaire alsacien (*Elsässische Volksbewegung für europäische Vereinigung*), Dahlet avait gardé des fonctions plus ou moins explicites de directeur politique. Mais en mars-avril 1958, une querelle l'oppose tout d'un coup à toute l'équipe, entraînant sa démission.

Frédéric (Fritz) Becker, qui, professionnellement, était chargé de cours agricoles et qui avait été son co-listier en janvier 1956 comme président de l'*Association pour l'égalité dans les sacrifices*, expliquera que le différend venait principalement de son orgueil (*Ehrgeiz*) d'ancien combattant autonomiste, incapable de prendre en compte les nouvelles perspectives européistes (« *Im Europäischen Zeitalter ist er ein zurückgebliebener Autonomist reinsten Wassers geblieben* »). Il ne se reconnaissait donc plus dans les orientations de l'*EVB* (*Europäische*, et non plus *Elsässische Volksbewegung*), qui avait alors présenté trois candidats aux cantonales (Aimé Forjonel, fabricant à Sélestat, Algner et ledit Becker). *La Voix d'Alsace* fut alors continuée par ce dernier sous le nouveau titre de *Voix d'Alsace-Lorraine*, *Journal du fédéralisme européen*, qui durera jusqu'en 1975, date à laquelle lui succéda la *Nouvelle Voix d'Alsace-Lorraine*.

Camille Dahlet décède à Brumath le 28 décembre 1963 à l'âge de 80 ans, dans l'indifférence générale. Il sera inhumé à Saverne aux côtés de son père et de deux aïeules. Dans les années cinquante, il avait encore accepté de rencontrer à Kehl Hermann Bickler, qu'il connaissait d'avant-guerre par la *Landespartei* de Karl Roos et qui à la Libération avait été condamné à mort par contumace. « *Viele Jahre nach dem Krieg, écrit ce dernier, habe ich C. Dahlet noch einmal in Kehl getroffen. Ich glaube, wir freuten uns beide über das Wiedersehen, nachdem wir kurz vor dem Kriege oft nicht mehr einig gewesen waren.* »¹⁸

Jean-Claude STREICHER (29 janvier 2023)



Dans *L'Alsace libérée* du 27 avril 1945.

(1) *Voix d'Alsace*, 1er avril 1954. (2) Camille Dahlet : « *Blick hinter die Kulissen der Befreiung Strassburgs* », *Voix d'Alsace*, 1er décembre 1954. (3) Robert Heitz : « *Souvenirs de jadis et de naguère* », chez l'auteur, 1963, impr. de Woerth, 323 p. (4) Marie-Joseph Bopp : « *Ma ville à l'heure allemande. Colmar, 1940-1945* », Ed. de la Nuée bleue, Strasbourg, 2004, p. 120. (5) J. Wurch, *Voix d'Alsace-Lorraine*, 15 janvier 1964. (6) *Voix d'Alsace*, 1er octobre 1955. (7) Charles Béné : « *L'Alsace dans les griffes nazies* », Ed. Foltzer, Mulhouse, 1971, t. 3, p. 346. (8) Bernard Wittmann : « *Jean Keppi (1888-1967). Autonomiste, chrétien, antinazi. Une histoire de l'autonomisme alsacien* », Yoran Editions, Fouesnant, 2014, p. 281-296 et 322. (9) Marcel Stürmel : « *Das Elsass und die deutsche Widerstandsbewegung in der Sicht eines ehemaligen Abgeordneten der Elsässischen Volkspartei* », *Landes- und Zeitgeschichte*, Karlsruhe, 1980. (10) Joseph Wurch : « *Grenzlandschicksal des Elsass, seine Glanzzeit, seine Tragik. Erlebnisroman* », Strasbourg-Neudorf, 1973, p. 200-205. (11) Fernand L'Huillier : « *Libération de l'Alsace* », Hachette Littérature, 1975, pp. 94, 169. (12) Gaston Haelling : « *Une préfecture dé-sannexée. Strasbourg 23 novembre 1944 - 8 mai 1945* », Le Roux 1954, p. 50-52. (13) *L'Alsace libérée*, 20 avril 1945. (14) « *Réponse de Camille Dahlet à la lettre ouverte de M. Louis Ortner, secrétaire général du Bas-Rhin* », *Les Cahiers Verts, Cahiers alsaciens*, août 1945, 2e édition, Strasbourg, Société nouvelle d'impression Müh-Le Roux. (15) L. Ph. Ortner : « *Lettre ouverte à M. Camille Dahlet* », *L'Alsace libérée*, jeudi 28 juin 1945. (16) *Voix d'Alsace*, 22 décembre 1955. (17) *Voix d'Alsace*, 1er et 15 juillet 1956. (18) Hermann Bickler : « *Ein besonderes Land* », Askania Verlag, Lindhorst, 1978, p. 367.



Au cimetière de Saverne (photo jcs).